

# **Flux migratoires et profils des migrants: Eléments méthodologiques pour une analyse quantitative et qualitative de l'émigration marocaine vers l'Andalousie (Espagne).**

M. Berriane, M.Aderghal, L.Amzil  
Equipe E.3 R. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Université Mohammed V – Agdal - Rabat

## **Introduction**

Dans le contexte actuel il y a lieu de souligner les mutations profondes que vivent les mobilités au sein de l'espace méditerranéen. Il s'agit de la diversification des formes de la mobilité et des enjeux de cette mobilité. Celle-ci concerne la migration classique, certes, mais aussi les mouvements liés au tourisme dans les deux sens, les déplacements d'hommes d'affaires et des commerçants qu'ils soient formels ou informels, les étudiants, les anciens migrants retournés au pays, les anciens combattants, les contrebandiers. Il s'agit ensuite de la tendance à la transnationalisation de cette mobilité dans la mesure où les mouvements ne lient plus un pays d'origine et un pays de destination mais participent à des réseaux à cheval sur plusieurs pays. Or, la gestion de cette mobilité et les intérêts des chercheurs se focalisent sur une seule dimension de ces diverses mobilités: la migration, légale autrefois et clandestine aujourd'hui, en occultant toutes les autres dimensions qui continuent à faire la spécificité du bassin méditerranéen.

Partant de ces divers constats, le cas du Maroc et de l'Espagne (et au sein de l'Espagne, l'Andalousie) apparaissent comme des pièces articulées d'un sous système migratoire méditerranéen–occidental qu'il faut revisiter à la lumière de cette dynamique mobilière.

Les études sur les migrations internationales ont été longtemps enfermées dans une logique spatiale unidirectionnelle en figeant les mouvements dans un unique couple, origine–destination, alors que la compréhension des migrations, comme processus social, doit se poser des questions sur les trajectoires dans l'espace et dans le temps. Par ailleurs, les travaux sur les migrations, menées souvent à une grande échelle, manquent souvent de données chiffrées fiables, se positionnent dans la plupart des cas par rapport à un seul pôle du flux et recourent à des schémas explicatifs essentiellement démographiques ou d'ordre socio-économique.

Le projet de recherche dans lequel s'inscrit cette communication ambitionne de passer du paradigme migratoire à un paradigme de mobilité en focalisant la recherche de façon simultanée sur les deux pôles du mouvement (régions d'origines et régions d'accueil) tout en les liant à d'autres pôles transversaux et ce à travers la migration des Marocains vers l'Andalousie. Il s'agit en somme d'un regard croisé sur cette migration, en plus de l'intégration à cette mobilité celle, aussi complexe, de la famille de l'émigré dans le pays d'origine.

La communication sera structurée en 3 axes:

- Une présentation du projet globale maroco-andalous<sup>1</sup> en privilégiant les questionnements et les méthodes;
- Un arrêt sur le sous projet marocain en ne retenant là aussi que les questionnements et les méthodes tout en développant la présentation de la première enquêtes qui a été déjà administrée;
- La présentation de quelques résultats succincts.

## **1. Des regards croisés sur la migration marocaine en Andalousie: le projet global**

L'objectif général de la recherche: Le projet "Les Marocains en Andalousie. Des espaces de l'immigration à ceux de la mobilité", se propose de mener une analyse quantitative et qualitative de la population immigrée, de sa mobilité spatiale et des causes économiques et sociales qui la déterminent. Pour pouvoir cerner la problématique posée à un niveau territorial pertinent pour une approche qui compte appréhender le phénomène aussi bien dans sa globalité statistique que dans le détail des situations particulières, l'étude a pour objet les population immigrées d'origine marocaine localisées dans un échantillon de municipalités andalouses sélectionnées comme étant représentatives d'une série de situations différenciées qui caractérisent l'Andalousie considérée dans sa dimension institutionnelle comme province autonome.

A travers l'intérêt porté aux immigrés marocains en Andalousie, le projet s'attache à atteindre un double objectif.

### **1.1. En Andalousie**

- L'Etude de la dynamique géographique comparée, à partir d'une enquête ad hoc dans les municipalités de l'échantillon qui sont les provinces de Grenade, Almeria, Cordoba et Jaén. Cette enquête sera répétitive sur une période d'un minimum de 2 ans. Elle a pour objet les conditions d'insertion de la population immigrées du Maroc, en incluant: la situation administrative, les caractéristiques démographiques, l'ancienneté d'arrivée et d'installation en Andalousie, le moyen d'entrée en Espagne, la situation socio professionnelle, la formation, la résidence et la situation familiale, les réseaux migratoires et autres réseaux de sociabilité dans les espaces d'installation. L'un des objectifs de cette étude dynamique est de vérifier l'hypothèse selon laquelle les effectifs des migrants marocains comptabilisés officiellement sont le résultat de doubles ou triples comptages, ce qui gonfle considérablement ces effectifs et aboutit à des statistiques qui dépassent parfois la réalité;

### **1.2. Au Maroc**

Au niveau du Maroc le projet consiste à s'interroger sur la dynamique et les mécanismes des réseaux ainsi que sur les axes de la circulation qui structurent les champs de la mobilité. Il aura à approfondir les histoires migratoires des familles d'origine des émigrés pour examiner dans leurs contextes les flux qui ont ouvert la voie à leur installation en Espagne et en Andalousie. Il cherchera enfin à analyser la vie relationnelle qui s'organise entre les migrants marocains en Andalousie et leurs familles restées au pays.

L'étude tente de reconstruire les trajectoires migratoires en les faisant remonter jusqu'aux espaces sociaux d'origine et jusqu'aux histoires de leurs familles en essayant de répondre aux

---

1) Ce projet implique deux équipes, l'une espagnole relevant du département de Géographie de l'Université de Grenade et coordonnée par Aron Cohen et l'autre marocaine composée de chercheurs de la E3R de l'Université Mohammed V – Agdal et coordonnée par Mohamed Berriane. Il a obtenu un financement dans le cadre du Projet d'Excellence initié par la Conjeria de Inovasion, Cienca y enpresa de la Junta Andaluca et porte le numéro **SEJ-1390**

questions générales du genre : Qui sont t-ils? Quand, comment, d'où ils ont migré dans chaque cas? Quelle trajectoire spatio- temporelle suit leur mobilité en Andalousie et en Espagne? Quels sont les traits communs ou quels changements se détectent en relation avec les étapes antérieures de l'émigration marocaine (et d'autres) vers d'autres destinés européennes? Quels rôles jouent et quelles sont les configurations des réseaux migratoires? Quels types de relations se tissent, ou non, entre les immigrés et leur entourage familial et territorial au Maroc? Il s'agit en somme d'étudier les relations possibles entre l'émigration vers l'Espagne et l'installation en Andalousie, d'un côté, et, de l'autre, la trajectoire familiale de mobilité des immigrés, d'évaluer l'efficacité des réseaux migratoires et des rôles qu'ils jouent dans le parcours de l'immigré et d'identifier les contours possibles et spécifiques de l'immigration Andalouse.

## **2. La migration marocaine en Andalousie vue du Sud: les questionnements et les méthodes**

### **2.1. La problématique de l'émigration marocaine vers l'Espagne**

L'émigration des Marocains vers l'Espagne n'a commencé à occuper les devants de la scène migratoire que vers le début des années 80. Considérée comme une nouvelle destination, l'Espagne constitua une alternative favorable au bouclage des frontières des pays traditionnels d'immigration. Sa législation sur les entrées et sorties des personnes était moins rigoureuse et l'Etat espagnol manquait d'expérience en matière de politique de régulation des flux migratoires. Aussi le renouveau économique, durant la période 1982-1992, matérialisé par l'adhésion à la Communauté Européenne et le lancement des grands travaux d'infrastructures occasionnés, entre autre, par l'organisation des jeux olympiques de Barcelone et l'Exposition Universelle de Séville.

Mais la présence des Marocains en Espagne est bien antérieure à cette période. Il y'aurait 3 phases d'émigration<sup>2</sup>:

- Une première phase post coloniale, limitée entre 1956 et 1974, avait un caractère urbain et a concerné les familles juives des principales villes du nord et de la cote atlantique (Tanger, Tétouan, Larache, Ksar el Kébir, Casablanca, El Jadida, et Essaouira). Ces derniers s'installèrent surtout à Madrid et à Barcelone.
- La deuxième phase, après 1973, a concerné 2 catégories d'émigrés. Celle des irréguliers, qui choisirent de s'installer en Espagne après s'être vu interdire le passage en France, et celle des ouvriers agricoles, qui comblèrent, comme en Catalogne, les vides engendrés par une émigration interne intense des Espagnols.
- La troisième phase coïncide avec l'intégration de l'Espagne à la CE qui eu pour principal résultat une mutation dans le profil économique, politique et culturel du pays devenu attractif et soumis à des flux de migrants à chaque fois plus nombreux. Pour gérer cette nouvelle donne de la société espagnole, et dans un souci d'harmoniser les lois migratoires avec la législation européenne, l'Etat se dota d'une loi qui lui permit d'intervenir pour réguler l'affluence des immigrés et organiser la présence des étrangers sur le sol espagnol. Durant toute la période postérieure à 1985 le nombre de marocains en Espagne va considérablement augmenter, et les régularisations successives vont permettre la stimulation d'une émigration irrégulière qui désormais constituera le trait saillant du phénomène migratoire en Espagne.

La nature de la problématique posée par l'émigration des Marocains vers l'Espagne ne peut être détachée du double contexte du le Maroc, d'un coté, et de l'Espagne de l'autre.

---

<sup>2</sup> B.Lopez Garcia, RGM n° 1-2. 1993, p. 29.

Pour appréhender les particularités de cette émigration nous avançons les postulas suivants:

- L'émigration vers l'Espagne s'est développée rapidement contrairement à l'émigration traditionnelle des Marocains vers les pays européens du Nord qui a connu une certaine lenteur dans la mise en place et la confirmation des régions émettrices spécifiques;
- Cette émigration implique l'ensemble du territoire national, avec une opposition entre les régions d'émigration ancienne, comme le Rif et l'Oriental, et les régions d'émigration récente comme le Tadla, les plaines et plateaux atlantiques, les montagnes de l'Atlas et les oasis sud atlasiques;
- C'est une émigration qui s'est constituée en grande partie à partir d'un stock d'émigrés irréguliers appartenants aux deux sexes et à différents groupes d'âges;
- L'Espagne s'inscrit dans les stratégies d'émigration des familles, rurales et urbaines, appartenant à toutes les catégories sociales, et suscite le déclenchement de processus migratoire qui prennent plusieurs formes;
- C'est un phénomène qui devient de plus en plus sélectif en touchant des familles socialement bien intégrées et des personnes instruites avec des niveaux de formation très avancée.

Vue du Maroc, l'émigration vers l'Espagne s'inscrit dans un processus de construction des territoires migratoires devenus, sous l'effet du phénomène des clandestins, de l'instabilité et de la précarité des situations sociales, plus volatiles et leur organisation soumise à une logique de réseau.

## **2.2. Deux approches**

Les types d'approches qui seront privilégiée dans ce travail ont été dès le départ déterminés par l'objet de recherche qui exige de disposer d'une information à la fois quantitative et qualitative.

Le travail repose en effet sur deux enquêtes focalisées sur la famille de l'émigré. La première s'oriente vers une collecte de données quantifiables sur les émigrés et leur famille, et la deuxième plus qualitative est destinée aussi aux familles mais se concentre sur l'itinéraire d'un seul émigré et reprend le trajet de la mobilité familiale, avec l'objectif d'approfondir la compréhension des mouvements.

a) L'approche quantitative: l'enquête des foyers d'origine

Les études sur les migrations sont généralement basées sur une appréciation des flux à des échelles géographiques variables en utilisant les résultats des recensements généraux ou des enquêtes plus spécifiques menées dans le cadre des études ciblées. Mais malgré la pléthore de ces études, dans le cas de l'émigration vers l'Espagne, il a été difficile de disposer d'une base de données qui permettrait sur une même population de référence d'avoir une information qui nous aurait permis de la caractériser dans le cadre du modèle migratoire marocain.

La première enquête a donc pour objectif principal de révéler les grands traits de l'émigration marocaine vers l'étranger en général et de l'émigration vers l'Espagne de manière particulière. C'est une enquête qui n'a pas été généralisée à l'ensemble du territoire marocain, mais circonscrite aux foyers migratoires qui ont été identifiés comme les plus représentatifs des lieux d'origine des émigrés enquêtés en Andalousie;

Les résultats nous permettront: **i)** l'évaluation quantitative de la proportion que représente l'émigration vers l'Espagne dans le total de l'émigration des Marocains vers l'étranger, **ii)** La caractérisation du milieu social d'où est issu l'émigré à travers le profil de sa famille d'origine, **iii)** la détermination des profils des émigrés avant le départ en fonction d'une série de variables socio démographiques (âge, sexe, statut matrimoniale et statut socioprofessionnel);

iv) la reconstruction des trajectoires des migrants au Maroc et l'esquisse d'une première cartographie des territoires de la migration vers l'Andalousie; v) l'identification des types de relations qu'entretient l'émigré avec sa famille restée au pays.

L'information collectée au cours de cette enquête sera utilisée, d'abord pour tracer les contours des nouvelles formes migratoires motivées par la destination Espagne et voir quelles en sont les caractéristiques nouvelles et qu'est ce qui les différencient des migrations vers d'autres destinations. Ensuite elle servira à la constitution d'une base de données quantitatives sur une population de référence qui servira au prélèvement des échantillons pour les enquêtes futures et dont l'objectif serait d'approfondir la compréhension des mouvements et des trajectoires migratoires.

b) l'approche qualitative.

Appréhender la problématique migratoire à partir d'une considération exclusive sur le volume des flux nous paraît réducteur pour rendre compte des déterminants socio économiques et géographiques en relation avec le phénomène migratoire.

Il y'a des dimensions liées aux expériences personnelles des individus que le nombre est incapable de traduire.

Pour pouvoir atteindre cette dimension occultée par les données générales, nous allons chercher à compléter la première enquête quantitative par des entretiens adressés aux familles des émigrés enquêtés dans les provinces andalouses.

Ces entretiens ont pour objectifs de reconstruire le projet migratoire de l'émigré, de rétablir sa trajectoire au Maroc, de retrouver les relations possibles entre son émigration et la mobilité résidentielle et sociale éventuelle de sa famille, et de voir dans quelle mesure une vie relationnelle continue à être maintenue avec sa famille et son pays d'origine.

## **2.3. La méthodologie de l'enquête foyers d'origine**

### **2.3.1. Le questionnaire**

Le questionnaire est établi en ayant pour souci d'avoir des informations à la fois quantitatives et qualitatives sur les personnes en situation migratoire et sur leur famille d'origine restée au pays. Mais à ce propos nous avons fait la distinction entre 5 catégories de personnes:

- la catégorie 1 qui est celle de l'enquêté;
- la catégorie 2 concerne la famille de l'enquêté;
- la catégorie 3 concerne les membres de la famille de l'enquêté en situation migratoire;
- la catégorie 4 concerne les membres des familles collatérales de l'enquêté en situation migratoire;
- la catégorie 5, un émigré le plus proche de l'enquêté et sur lequel il dispose de plus d'information.

A travers l'information collectée nous cherchons d'abord à connaître l'ampleur du phénomène migratoire qui touche les familles des personnes enquêtées.

Pour cela les questions ont été adressées pour avoir des réponses chiffrées sur les aspects suivants:

- Démographiques (effectif, age, sexe,);
- Sociaux (statut matrimonial, relation de parenté, niveau d'instruction);
- Professionnels (type d'activité, statut dans l'activité, lieu de travail);
- et en relation avec l'habitation (type d'habitat, statut de propriété, année de construction, contribution à la construction).

Ensuite pour des aspects plus détaillés dans la vie des émigrés nous avons été plus sélectifs.

Dans un premier temps nous avons limité nos questions à 8 émigrés dans l'ensemble des émigrés déclarés par l'enquêté, c'est-à-dire 4 dans sa famille (père, mère, frères et sœurs) et 4 dans les familles collatérales (oncles, tantes, cousins et cousines).

Nous avons cherché à avoir de l'information sur:

- Le profil démographique (age, sexe, situation matrimoniale avant le départ);
- Relation de parenté avec l'enquêté;
- Statut professionnel avant l'émigration;
- Année d'émigration;
- Emigration régulière ou irrégulière;
- Pays de destination;
- Premier pays d'arrivée;
- Lieu de résidence actuelle (pays-ville).

Enfin Le volet qualitatif du questionnaire concerne des informations sur un cas parmi tous les membres de la famille proche ou des collatéraux en situation migratoire.

Il s'agit à ce niveau de savoir quelles sont les raisons personnelles de son émigration, et de placer le projet migratoire dans le temps et dans l'espace marocain, de voir les facteurs qui ont déterminé les choix de l'itinéraire et les moyens utilisés pour voyager.

En principe les questions sur l'expérience migratoire et le nombre de fois que la tentative a été entreprise devraient aider à reconstruire les itinéraires à partir du point de départ, c'est-à-dire son lieu de résidence habituel, jusqu'à sa réussite à franchir la frontière.

Mais compte tenu de l'échelle à laquelle l'enquête a été conçue nous n'avons pas cherché à parler des réseaux de l'émigration irrégulière, même si dans une question précédente nous avons fait la distinction entre émigration régulière et émigration irrégulière.

Le dernier aspect abordé par le questionnaire concerne la relation entretenue par l'émigré avec sa famille et son pays d'origine, soit à travers des contacts réguliers par le biais d'un moyen de correspondance (lettre, téléphone, internet..), ou par des retours dont la fréquence peut renseigner sur l'état de stabilité de l'émigré dans le pays d'accueil, soit à travers l'envoi de l'argent à la famille avec le souci de savoir en quoi il est investi, pour entretenir matériellement la famille ou pour financer des projets.

### **2.3.2. La sélection des régions les plus représentatives pour la réalisation de l'enquête**

#### **-La pertinence du critère "dernier lieu de résidence**

Pour mieux maîtriser la problématique de la mobilité des émigrés dans un territoire circulatoire balisé par des expériences collectives et individuelles, et conformément aux prescriptions des termes de l'étude, nous avons tenu à fonder la délimitation des foyers qui seront ciblés par l'enquête à partir d'un critère pertinent déduit des résultats de l'enquête menée par les collègues de Grenade.

Les résultats qui nous ont été livrés concernaient dans un début l'origine des émigrés en considération du critère du lieu de naissance. Or c'est là un critère qui nous a semblé insuffisant pour tracer les contours spatiaux des régions pourvoyeuses des flux d'émigrés vers l'Espagne. D'autant plus que c'est une émigration qui repose sur une grande mobilité des personnes à l'intérieur même de l'espace marocain.

C'est pourquoi nous avons cherché à utiliser le critère du dernier lieu de résidence déclaré par l'enquêté.

La comparaison des effectifs selon les deux critères permet de révéler l'importance prise par des villes comme Tanger, Casablanca, Tétouan et Kénitra en relation avec le nombre de personnes qui déclarent y avoir résidé avant d'émigrer.

Aussi les provinces les plus représentées ne correspondent-elles pas toujours à des régions directement articulées sur l'Espagne. L'importance prise par Béni Mellal, l'axe Casablanca Kénitra exprime une tendance prise par l'émigration vers l'Espagne déjà notée par des études antérieures qui faisait ressortir 3 grands foyers: Rif, Oriental, axe urbain Atlantique Plaines intérieures et Péninsule Tingitane<sup>3</sup>.

Lieu de destination ou simple région de transit, l'Andalousie s'inscrit dans le projet migratoire de marocains issu de toutes les régions du pays.

Mais au-delà de la complexité des itinéraires suivis et de la diversité des moyens utilisés, l'on peut dire que pour une grande partie, le dernier lieu de leur résidence ne coïncide pas toujours avec leur lieu de naissance. La dernière phase du voyage est souvent précédée par un long périple à l'intérieur du pays.

Le dernier lieu de résidence de l'immigré au Maroc constitue donc un critère pertinent pour sélectionner les régions de déroulement de l'enquête.

#### **-La Sélection des provinces à enquêter**

En principe les résultats de l'enquête en Andalousie retiennent le niveau des municipalités et des communes rurales pour chaque province d'où sont issus les émigrés marocains concernés. Mais un survol des effectifs montre que les villes chefs lieu de province sont généralement les plus représentées. C'est pourquoi nous avons jugé important dans une première enquête exploratoire de nous en tenir au niveau provincial. Le total des effectifs est ramené à la province considérée comme l'unité spatiale pertinente à ce stade de l'étude.

La classification effectuée sur la base du critère du lieu de dernière résidence nous a permis de regrouper les provinces en fonction de la proportion des effectifs des enquêtés:

- les provinces avec moins de 1% des effectifs;
- les provinces entre 1 et 3 % des effectifs;
- Les provinces entre 3 et 9 % des effectifs;
- Les provinces entre 9 et 12 % des effectifs;
- les provinces avec plus de 12 % des effectifs.

Les villes retenues pour le déroulement de l'enquête sont des pôles régionaux situés dans les principaux pôles émetteurs des émigrés vers l'Espagne:

- Nador dans le Rif oriental;
- Béni Mellal et Khouribga dans la plaine du Tadla et le Plateau des phosphates;
- Tanger et Tétouan dans la Péninsule Tingitane;
- Oujda dans l'Oriental;
- Larache dans le Bas Loukkos;
- Kénitra, Rabat, Salé et Casablanca dans le littoral Nord- Moyen atlantique.

#### **-La population ciblée par l'enquête**

Pour cerner les catégories à enquêter, en l'absence d'une population souche qui servirait de référence pour choisir un échantillon, nous avons procédé par empirisme en ciblant la

---

<sup>3</sup> Voir B.L. Garcia et M. Berriane (Dir.), Atlas de la inmigracion marroqui en Espana.. Taller de Estudios Internacionales Mediterraneo. Madrid. 2004.

catégorie des jeunes scolarisés du niveau de la classe terminale des lycées ou des deux premiers semestres de l'Université.

La préférence pour cette catégorie dans une enquête sur l'émigration et qui cherche à tracer les lignes de la configuration des itinéraires migratoires est justifiée par les faits suivants:

-Les études sur L'émigration vers l'Espagne d'une manière générale ont montré l'importance prise par les catégories des plus jeunes. Les élèves et les étudiants suivent de près les informations sur ce sujet et se renseignent auprès de leurs proches et de leurs amis déjà partis sur les possibilités de suivre leur exemple. Ils sont donc généralement bien informés, mieux que les adultes, sur ce genre de questions;

-C'est une catégorie qu'on peut facilement approcher et qui peut exprimer moins de réticences pour répondre aux questionnaires surtout aux questions qui touchent aux aspects légaux ou illégaux de la migration;

-Enfin c'est une catégorie facile à aborder dans un cadre qui ne présente pas de contraintes majeures, d'ordre administratif, aux enquêteurs.

### **-le déroulement de l'enquête**

Les enquêtes se sont déroulées dans les lycées et ou les facultés des villes considérées, et ont été supervisées par des collègues Enseignants Chercheurs de différentes universités marocaines en fonction des liens de recherche qu'ils ont chacun dans une région particulière.

En principe l'enquête devait démarrer au début octobre 2007 pour une durée prévue de 1 mois. Mais pour des raisons de préparation et de mise en place du dispositif d'enquête dans les différentes villes sélectionnées, il n'a été possible de commencer que vers la dernière semaine d'Octobre de la même année.

### **- Les effectifs enquêtés**

Pour le choix des effectifs à enquêter nous nous sommes basés sur les proportions enregistrées par chaque province d'après les résultats de l'enquête en Andalousie. Et étant donné que cette dernière a été effectuée sur un échantillon de 487 personnes, et comme ne nous savons pas à quoi il correspond en terme de grandeur de proportion au niveau des villes d'émission, et du moment que nous cherchons à disposer d'une population de référence pour les enquêtes futures, nous avons donc procéder par empirisme en multipliant l'effectif déduit de l'enquête en Andalousie au niveau de chaque ville par 10.

Le tableau suivant montre la distribution des proportions enregistrées dans l'enquête en Andalousie, et l'effectif de la population retenu pour être enquêtée dans les différentes villes sélectionnées.

Tableau n°1. Proportions de chaque ville (chef lieu de province ou de préfecture) dans la population totale enquêtée

| Ville (Province)             | Taille dans l'échantillon d'origine |      | Effectifs retenus pour être enquêtés |      |
|------------------------------|-------------------------------------|------|--------------------------------------|------|
|                              | effectif                            | %    | effectif*                            | %    |
| <b>Béni Mellal-Khouribga</b> | 76                                  | 15,6 | 760                                  | 18,9 |
| <b>Nador</b>                 | 60                                  | 12,3 | 600                                  | 14,9 |
| <b>Casablanca (Mediouna)</b> | 51                                  | 10,5 | 510                                  | 12,7 |
| <b>Tanger</b>                | 49                                  | 10   | 490                                  | 12,2 |
| <b>Larache</b>               | 34                                  | 7    | 340                                  | 8,5  |
| <b>Tetouan</b>               | 33                                  | 6,7  | 330                                  | 8,2  |
| <b>Rabat Salé</b>            | 27                                  | 5,5  | 270                                  | 6,7  |
| <b>Kénitra</b>               | 27                                  | 5,5  | 270                                  | 6,7  |



|                  |     |     |      |     |
|------------------|-----|-----|------|-----|
| <b>Oujda</b>     | 24  | 5   | 240  | 6   |
| <b>Alhoceima</b> | 17  | 3,5 | 210  | 5,2 |
| <b>Total</b>     | 381 | 78  | 3810 | 100 |

\* proportion dans l'échantillon d'origine multipliée par 10

L'effectif retenu pour être enquêté au niveau de chaque ville est proportionnel au poids de la ville dans l'échantillon enquêté en Andalousie. Mais les difficultés sur le terrain n'ont pas toujours été favorables pour couvrir la totalité des effectifs. C'est le cas notamment pour la ville de Nador où sur les 600 prévus nous n'avons pu réaliser que 220.

### **3. Esquisses des premiers résultats de l'enquête foyers d'origine**

L'émigration vers l'Espagne est considérée comme le phénomène migratoire majeur de ces dernières décennies. Et cela a bien été démontré par les différentes études qui se sont consacrées à la question, mais qui ont utilisé comme base de données les statistiques officielles disponible soit du coté espagnole et/ou marocain.

Dans une approche globale du phénomène migratoire à l'échelle des villes où s'est déroulée l'enquête nous allons essayer de présenter une première esquisse des résultats en révélant à chaque fois les principaux traits caractéristiques de l'Espagne.

Dans cette première présentation des résultats, qui sont encore en cours d'élaboration, on s'est intéressé à 4 points qui nous semblent intéressants pour montrer les avantages et les limites méthodologique de l'approche par l'enquête à grande échelle du phénomène de l'émigration.

- 1/ L'effectif des émigrés toute destination et la part de l'émigration vers l'Espagne.;
- 2/ Le profil Démographique;
- 3/ Le profil socio économique;
- 4/ Itinéraires et mobilité.

#### **3.1. La répartition des effectifs**

Le phénomène migratoire au Maroc a connu d'importantes variations au fil des générations. Si dans un début les foyers émetteurs étaient essentiellement ruraux et se localisaient dans les deux extrémités du pays, le Rif au Nord et le Souss au Sud, l'évolution récente a entraîné la généralisation du phénomène à l'ensemble du territoire marocain avec une inversion des tendances au profit des villes.

##### **3.1.1. Effectif des émigrés et proportion de la population émigrée par ville**

Dans les villes où s'est déroulée l'enquête, le nombre total d'émigrés recensés s'élève à 10541 personnes, mais pour déduire une valeur relative sur la part des émigrés dans la population totale des familles on ne peut utiliser que le chiffre correspondant aux émigrés de ce que nous avons appelé la petite famille qui correspond au ménage dont dépend l'enquêté. Sur une population totale de 23105, les émigrés représentent 8,2%, soit 1894 personnes. C'est là une valeur proche de la proportion relevée au niveau national en 2005, soit 8,6% des émigrés, 2.718.665 personnes, par rapport à une population totale de 29 680 069 d'hab.<sup>4</sup>

Le poids de la population émigrée apparaît encore mieux au niveau familial. Sur la totalité des familles enquêtées, seules 27,9% comptent parmi leur membres un émigré à l'étranger, avec une moyenne de 1,8 émigrés par famille.

<sup>4</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat. RGPH 2004. Haut Commissariat au Plan. Rabat.

Si on rapporte le nombre d'émigrants marocains en 2005, 2.718.665, à la population urbaine 16 463 634 hab. la proportion s'élève à 16,5%.

Tableau n°2 Part des émigrés dans la population totale des familles enquêtées

| Ville        | Effectif des émigrés (1) | Effectif émigrés en Espagne (2) | Effectif total de la population (3) | % de la pop. Emigrée 1/3 | % émigrés en Espagne 2/3 |
|--------------|--------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Al Hoceima   | 230                      | 104                             | 1671                                | 13,7                     | 6,2                      |
| Bénimellal   | 210                      | 119                             | 3957                                | 5,3                      | 3,0                      |
| Casablanca   | 154                      | 37                              | 3077                                | 5                        | 1,2                      |
| Kénitra      | 114                      | 37                              | 1579                                | 7,2                      | 2,3                      |
| Khouribga    | 171                      | 21                              | 1228                                | 13,9                     | 1,7                      |
| Larache      | 115                      | 78                              | 1494                                | 7,7                      | 5,2                      |
| Nador        | 137                      | 49                              | 1359                                | 10,1                     | 3,6                      |
| Oujda        | 233                      | 136                             | 2454                                | 9,5                      | 5,5                      |
| Rabat        | 21                       | 6                               | 582                                 | 3,6                      | 1,0                      |
| Salé         | 8                        | 1                               | 448                                 | 1,8                      | 0,2                      |
| Tanger       | 230                      | 113                             | 2615                                | 8,8                      | 4,3                      |
| Tétouan      | 271                      | 173                             | 2641                                | 10,3                     | 6,6                      |
| <b>Total</b> | 1894                     | 874                             | 23105                               | 8,2                      | 3,8c                     |

En prenant en considération le milieu de résidence des parents on remarque que 69,9% sont d'origine urbaine contre 10,1 % d'origine rurale. Il est certain que cette importance prise par les urbains s'explique par le fait que l'enquête a été réalisée en ville, mais il n'en demeure pas moins que les grands centres sont caractérisés par l'importance de l'émigration. Et ceci est non seulement dû à l'engouement pour l'émigration des urbains, mais parce que, dans un contexte où l'émigration relève d'une stratégie individuelle, la ville est aussi devenue une étape obligée qui jalonne l'itinéraire migratoire des émigrés d'origine rurale. Selon les cas le séjour en ville peut être plus au moins long pour le candidat rural à l'émigration, mais juste le temps pour pouvoir déclarer sa résidence dans la ville qui l'accueille.

Pour rendre compte de l'importance du poids des émigrés dans chaque ville nous avons rapporté l'effectif total des migrants à la population totale des familles des jeunes enquêtés. Et pour cela nous n'avons retenu que les émigrés issus de la famille proche.

La répartition par ville de la proportion d'émigrés dans la population totale permet de montrer une importante variabilité de la fréquence de la mobilité entre 3 catégories de villes:

- Les villes à forte proportion d'émigrés, >10%, Khouribga, Al Hoceima, Tétouan, Nador; Oujda;
- Les villes à proportion moyenne, entre 7 et 10%, Kénitra, Larache, Oujda, Tanger;
- Les villes à proportion inférieure à la moyenne, <8%, Casablanca, Béni Mellal, Rabat et Salé.

A travers cette répartition nous retrouvons le schéma général de la distribution des grands foyers d'émission des émigrés marocains contrôlés par ces villes. Le continuum du Rif-Maroc oriental, le long d'une bande joignant Al Hoceima à Oujda en passant par Nador avec 30% des émigrés; la Péninsule Tingitane, Tétouan, Tanger, Larache, avec 26,8 %; le foyer du Tadla-Plateau des phosphates composé par Khouribga-Béni Mellal avec 19 %; le foyer de l'axe atlantique Kénitra, Rabat, Salé, Casablanca avec 17,5%.

### 3.1.2. La répartition des émigrés par lieu de résidence à l'étranger

La répartition des émigrés par lieu de résidence confirme les orientations prises par l'émigration marocaine en étant assez dispersée sur plusieurs pays du monde. Mais malgré cette diversité des lieux de résidence on relève tout de même la persistance de la pesanteur européenne dans la structuration des flux migratoires marocains, avec 87,8% des émigrés pris

en compte dans la présente enquête.<sup>5</sup> Les 12 % restant sont répartis entre l'Amérique du Nord, 2,8%, les pays du Golfe et du Moyen Orient et du Maghreb, 1,2%.

### - Les émigrés résidents en Espagne

Dans l'ensemble Europe occidentale, l'Espagne apparaît comme un foyer d'accueil privilégié où résident 49,2 % des émigrés des 5 pays d'émigration traditionnelle, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie.

Tableau n°3 Emigrés par pays de résidence actuelle<sup>6</sup>

| <b>Pays de résidence actuelle</b> | <b>total</b> | <b>%</b> |
|-----------------------------------|--------------|----------|
| <b>Espagne</b>                    | 3496         | 43,2     |
| <b>France</b>                     | 1308         | 16,1     |
| <b>Italie</b>                     | 1009         | 12,5     |
| <b>Belgique</b>                   | 548          | 6,8      |
| <b>Hollande</b>                   | 496          | 6,1      |
| <b>Allemagne</b>                  | 254          | 3,1      |
| <b>USA</b>                        | 164          | 2,1      |
| <b>Canada</b>                     | 64           | 0,7      |
| <b>Golfe</b>                      | 73           | 0,9      |
| <b>Maghreb</b>                    | 21           | 0,3      |
| <b>Autres</b>                     | 217          | 2,7      |
| <b>Non déterminé</b>              | 442          | 5,5      |
| <b>Total</b>                      | 8092         | 100      |

Cette importance est confirmée par les données sur le total des effectifs par villes qui donnent une proportion de 44,8% pour l'Espagne.

Tableau n°4 Emigrés en Espagne dans le total des émigrés recensés dans chaque ville

| <b>Ville</b>      | <b>total des émigrés</b> | <b>émigrés en Espagne</b> | <b>%</b> | <b>% du total</b> |
|-------------------|--------------------------|---------------------------|----------|-------------------|
| <b>Al Hoceïma</b> | 831                      | 270                       | 32,5     | 5,7               |
| <b>Bénimellal</b> | 1368                     | 774                       | 56,6     | 16,4              |
| <b>Casablanca</b> | 987                      | 221                       | 22,4     | 4,7               |
| <b>Kénitra</b>    | 711                      | 207                       | 29,1     | 4,4               |
| <b>Khouribga</b>  | 700                      | 93                        | 13,3     | 1,9               |
| <b>Larache</b>    | 843                      | 572                       | 67,8     | 12,1              |
| <b>Nador</b>      | 574                      | 207                       | 36,1     | 4,4               |
| <b>Oujda</b>      | 1084                     | 585                       | 54       | 12,4              |
| <b>Rabat</b>      | 114                      | 37                        | 32,5     | 0,8               |
| <b>Salé</b>       | 337                      | 107                       | 31,8     | 2,3               |
| <b>Tanger</b>     | 1505                     | 759                       | 50,4     | 16,1              |
| <b>Tétouan</b>    | 1487                     | 890                       | 59,9     | 18,8              |
| <b>Total</b>      | 10541                    | 4722                      | 44,8     | 100               |

La répartition par ville des émigrés résidents en Espagne nous permet d'établir la distinction entre 3 catégories de villes:

- Des villes avec plus de 50% des émigrés en Espagne: Larache, Tétouan, Oujda, Béni Mellal, Tanger;

<sup>5</sup> L'information détaillée est limitée à 4 émigrés par famille c'est-à-dire un total de 8 émigrés au maximum par questionnaire

<sup>6</sup> Ne sont comptabilisés que 8 émigrés au maximum par questionnaire

- Des villes avec 30 à 50% des émigrés en Espagne: Rabat, Salé, Nador, Al Hoceima;
- Des villes avec moins de 30%, Casablanca, Kénitra, Khouribga.

Nous remarquons donc que les foyers migratoires en relation avec l'Espagne se structurent en dehors des liens traditionnels qui reliaient le Rif et le Pays Jbala à cette destination. Ainsi Béni Mellal et Oujda prennent le devant sur Al Hoceima et Nador situés au même rang que Rabat et Salé.

Est ce là une raison suffisante pour parler d'un changement dans la configuration des principaux foyers émetteurs des émigrés en direction de l'Espagne?

Il est certain que le changement relevé par l'enquête fait partie d'un processus déjà engagé depuis des années. Entre 1991 et 2001 le poids du Rif et de l'Oriental dans l'émigration vers l'Espagne est passé de 48,1 % à 35,5%, contre une hausse au niveau du Maroc Atlantique, de 24,2 % à 29,5%, et dans la Péninsule Tingitane de 23,3 % à 28,3%.<sup>7</sup>

Mais l'importance prise par l'émigration vers l'Espagne doit être considérée à la lumière de plusieurs facteurs à la fois démographiques, économiques et géographiques, au niveau des foyers d'origine d'une part, et au niveau de l'Espagne de l'autre.

L'émigration vers l'Espagne est récente, mais son importance numérique n'est pas proportionnelle à son poids attractif sur le plan économique en comparaison avec les autres pays européens. Car il faut bien dire que l'Espagne est considérée par un grand nombre d'émigrés comme la porte d'entrée à un espace économique et de mobilité plus large, celui de la CE et de l'espace Schengen.

S'agissant des foyers émetteurs au niveau du Maroc, il nous est difficile actuellement, compte tenu de l'état de la connaissance, d'établir une quelconque corrélation directe entre les facteurs socio économique et démographique d'une ville et l'importance de l'émigration vers l'Espagne.

A la limite nous pouvons parler d'une relation entre mobilité interne et émigration externe, dans la mesure où les villes, d'où partent les principaux flux de l'émigration actuelle, ont joué le rôle de réceptacle pour l'exode rural durant plusieurs décennies.

Et les transformations les plus récentes de la direction des flux de l'exode rural, longtemps polarisés par le littoral atlantique, se matérialise par une répartition géographique en fonction du dynamisme économique que connaissent des régions comme le Nord Ouest, autour du port Tanger Med, le Nord Est entre Nador et Oujda, en tant que région frontalière, et le Sud Ouest entre Agadir et le littoral de Laayoun Dakhla en rapport avec un renouveau économique lié à l'agriculture, la pêche et le tourisme.

Nous n'éloignons donc pas l'hypothèse selon laquelle l'émigration dirigée vers ces régions s'inscrit dans une perspective plus large d'émigration vers l'étranger, en l'occurrence l'Espagne<sup>8</sup>.

Mais l'importance de Khouribga dans le bilan général de l'émigration, et Béni Mellal dans celui vers l'Espagne, sont deux cas qui apportent des éléments de variation dans ce schéma relativement dominé par la dimension littorale. Les villes de Béni Mellal et Khouribga sont considérées comme deux grands foyers émetteurs de migrants qui ont émergé durant les années 80. Les flux ont d'abord été alimentés par les populations rurales de la plaine irriguée

<sup>7</sup> Mohamed Berriane "Los focos migratorios marroquies y la emigracion hacia Espana", in. B.L.Garcia et M. Berriane (Dir.), op. cit, pp. 128-130.

<sup>8</sup> Mohammed Aderghal "L'émigration vers l'Espagne et la recomposition des territoires migratoires au Maroc", in séminaire "Les mobilité géographique des populations en Méditerranée occidentale. Université de Grenade, octobre 2006. [www.redamed.com](http://www.redamed.com)

du Tadla et des campagnes en crise de la région phosphatière de Khouribga, avant de s'étendre pour englober les urbains en plus des populations des régions montagneuses du Moyen Atlas et du haut Atlas central limitrophes.

### 3.4.1. Emigration régulière et irrégulière

L'évolution des pratiques d'émigrer y compris celles qui ont un caractère irrégulier est largement déterminée par la perception de l'acte d'émigrer dans un contexte de repli de l'Europe en tant que destination traditionnelle des émigrés marocains, et de transformations sociales parfois difficiles pour une population pressée par les besoins de s'affirmer sur les plans économiques et socioculturels.

Dans le groupe des émigrés touchés par l'enquête l'émigration est considérée comme irrégulière chez 1467 émigrés, soit 21,9% du total des émigrés dont 6,8% sont des femmes.

Tableau n°5 Emigrés réguliers et irréguliers par ville

| Ville              | Régulière |      | Irrégulière |      | Total |
|--------------------|-----------|------|-------------|------|-------|
|                    | Eff.      | %    | Eff.        | %    |       |
| <b>Al Hoceima</b>  | 284       | 80,7 | 68          | 19,3 | 352   |
| <b>Béni Mellal</b> | 516       | 62,5 | 310         | 37,5 | 826   |
| <b>Casablanca</b>  | 540       | 76,5 | 166         | 23,5 | 706   |
| <b>Kenitra</b>     | 423       | 90,4 | 45          | 9,6  | 468   |
| <b>Khouribga</b>   | 376       | 74   | 132         | 26   | 508   |
| <b>Larache</b>     | 367       | 72,1 | 142         | 27,9 | 509   |
| <b>Nador</b>       | 416       | 90   | 46          | 10   | 462   |
| <b>Oujda</b>       | 546       | 76,8 | 165         | 23,2 | 711   |
| <b>Rabat</b>       | 77        | 87,5 | 11          | 12,5 | 88    |
| <b>Salé</b>        | 103       | 88,8 | 13          | 11,2 | 116   |
| <b>Tanger</b>      | 827       | 84,8 | 148         | 5,2  | 975   |
| <b>Tetouan</b>     | 748       | 77,2 | 221         | 22,8 | 969   |
| <b>Total</b>       | 4475      | 78,1 | 1467        | 21,9 | 6690  |

La répartition par ville montre l'importance de 3 foyers d'émigration irrégulière. Le foyer de Béni Mellal- Khouribga-Casablanca, le foyer de Larache-Tétouan et le foyer de l'Oriental.

Les deux principaux foyers organisés autour de Béni Mellal et de l'Oriental sont caractérisés pour être des lieux où sont apparues des pratiques migratoires en relation avec les nouvelles destinations, en particulier vers l'Espagne et l'Italie.

En effet la distribution des irréguliers par premier pays d'émigration montre une prédominance des irréguliers parmi les émigrés ayant eu l'Espagne pour premier pays d'émigration, soit 32,8%, et l'Italie 28,9%. Le poids de l'Espagne en terme d'émigration irrégulière apparaît encore plus au niveau de la proportion qu'elle représente par rapport au total des émigrés ayant quitté le pays de manière irrégulière, soit 69,5%.

Tableau n°6. Emigration régulière et irrégulière par pays de première émigration

| Pays            | Régulière |      | Irrégulière |      | total |
|-----------------|-----------|------|-------------|------|-------|
|                 | Eff.      | %    | Eff.        | %    |       |
| <b>Espagne</b>  | 2456      | 41,5 | 1199        | 69,5 | 3655  |
| <b>France</b>   | 1219      | 20,6 | 115         | 6,7  | 1334  |
| <b>Italie</b>   | 607       | 10,3 | 247         | 14,3 | 854   |
| <b>Belgique</b> | 457       | 7,7  | 45          | 2,6  | 502   |
| <b>Hollande</b> | 425       | 7,2  | 41          | 2,4  | 466   |

|                         |      |     |      |     |      |
|-------------------------|------|-----|------|-----|------|
| <b>Allemagne</b>        | 256  | 4,3 | 16   | 0,9 | 272  |
| <b>Amérique du nord</b> | 207  | 3,5 | 6    | 0,3 | 213  |
| <b>Pays du Golfe</b>    | 72   | 1,2 | 3    | 0,2 | 75   |
| <b>Maghreb</b>          | 26   | 0,4 | 9    | 0,5 | 35   |
| <b>Autres</b>           | 191  | 3,2 | 43   | 2,5 | 234  |
| <b>Total</b>            | 5916 | 100 | 1724 | 100 | 7640 |

L'on peut donc déduire de cette répartition que l'émigration régulière a continué à fonctionner à travers les canaux admis et reconnus, et ceci dans une certaine coexistence avec l'émigration irrégulière. Car cette dernière au-delà de sa fréquence élevée dans certaines cas on la trouve relativement généralisée dans toutes les villes et vers toutes les destinations.

### **3.2. Le profil démographique<sup>9</sup>**

Compte tenu les circonstances dans lesquels se sont déroulés les recrutements de la main d'œuvre pour le marché du travail européen, l'émigration des marocains dans ses premières phases était dominée par des hommes d'un âge adulte analphabètes et d'origine rurale. Les études ont montré que ce profil a changé, et les modifications relevées en matière de structure socio démographique sont considérées comme la conséquence d'une mutation des conditions de l'émigration. Celles-ci sont dominées par le phénomène du regroupement familial et la naissance de nouvelles générations de marocains en situation migratoire, en plus de l'émergence de nouvelles formes d'émigrer, irrégulières entre autres.

#### **3.2.1. La répartition par âge et sexe.**

Pour des raisons liées à la nature des résultats livrés par l'enquête nous avons adopté une répartition par âge qui considère 4 catégories.

Cette répartition laisse apparaître une prédominance des groupes d'âge compris entre 30 et 60 ans avec 54% des émigrés, et ceux des plus jeunes entre 18 et 30 ans, 31,5 %, contre 1,4% pour les moins de 18 ans et 4,2% pour les plus de 60ans.

La prédominance des émigrés en âge de travailler, l'âge moyen après le départ s'élève en effet à 35 ans, s'explique par le fait que notre enquête ne s'est intéressée qu'aux membres des familles ayant quitté le pays après un certain âge, c'est-à-dire que les jeunes nés en situation migratoire ou vivant avec leurs parents ont été rarement mentionnés.

Par ailleurs à cause du jeune âge des enquêtés les personnes âgées ont été peut être sous estimés, mais les proportions enregistrées, après soustraction des non déterminés, sont relativement tangibles.

---

<sup>9</sup> Les éléments concernant les caractéristiques socio démographiques n'ont concerné qu'une fraction de 4 émigrés dans la petite famille et 4 dans la grande, soit un total de 8092, 76,8 du total des émigrés recensés.

Tableau n°7. Répartition par classe d'âge et par lieu de résidence

| Pays                    | Classes d'âge (années) |       |       |            |       |
|-------------------------|------------------------|-------|-------|------------|-------|
|                         | Moins 18               | 18-30 | 30-60 | 60 et plus | Total |
| <b>Espagne</b>          | 1,6                    | 42,5  | 54,1  | 1,8        | 100   |
| <b>France</b>           | 1,3                    | 23,8  | 64,5  | 10,5       | 10    |
| <b>Italie</b>           | 1,4                    | 35,6  | 61,5  | 1,5        | 100   |
| <b>Belgique</b>         | 1,4                    | 28,5  | 61,9  | 8,1        | 100   |
| <b>Hollande</b>         | 0,4                    | 16,2  | 73,1  | 10,2       | 100   |
| <b>Allemagne</b>        | 0,9                    | 32    | 56,1  | 11         | 100   |
| <b>Amérique du Nord</b> | 0,5                    | 34,8  | 62,3  | 2,5        | 100   |
| <b>Pays du Golfe</b>    | 0                      | 33,8  | 66,2  | 0          | 100   |
| <b>Maghreb</b>          | 0                      | 15    | 75    | 10         | 100   |
| <b>% du total</b>       | 1,4                    | 34,5  | 59,5  | 4,6        | 100   |

La répartition des classes d'âge par lieu de résidence laisse apparaître de légères variations entre les pays en fonction du caractère ancien ou récent de la destination. Ainsi les moins de 30 ans constituent plus de 30% dans des pays d'émigration récente, Espagne 42,5% et Italie 35,6%, Amérique du Nord 34,8% et Pays du Golfe 33,8%, contrairement aux destinations traditionnelles où, à l'exception de l'Allemagne, les proportions enregistrées ne dépassent pas 28% en France, Belgique et Hollande. A l'opposé on trouve que ces derniers sont mieux représentés des les catégories d'âge des plus de 30 ans.

En allant de ces constatations relatives à l'enquête, l'on peut dire que le profil démographique des émigrés résidents en Espagne s'apparente à la situation des pays méditerranéens d'immigration récente, dans la mesure où la catégorie des jeunes en âge de travailler l'emporte sur celle de l'âge de retraite.

Les contours de la structure démographique des émigrés en Espagne se sont établis après la première décennie du déclenchement du processus migratoire, ou ce qui peut constituer un premier cycle migratoire. Qu'en est-il de la situation actuelle? L'on peut déjà souligner que le pays ayant été alimenté par une émigration essentiellement de jeunes non accompagnés est entrain de connaître une relative transition démographique qui se manifeste par une tendance à la constitution des familles par regroupement familial, au vieillissement des émigrés de la première heure, et à la montée d'une nouvelle génération née sur place.

Tableau n°8. Répartition par sexe des émigrés

| Ville              | hommes | femmes | total | Tx de masculinité |
|--------------------|--------|--------|-------|-------------------|
| <b>Al hoceima</b>  | 261    | 91     | 352   | 74,1              |
| <b>Béni Mellal</b> | 747    | 79     | 826   | 90,4              |
| <b>Casa</b>        | 582    | 124    | 706   | 82,4              |
| <b>Kénitra</b>     | 339    | 129    | 468   | 72,4              |
| <b>Khouribga</b>   | 424    | 84     | 508   | 83,5              |
| <b>Larache</b>     | 412    | 97     | 509   | 80,9              |
| <b>Nador</b>       | 371    | 91     | 462   | 80,3              |
| <b>Oujda</b>       | 591    | 120    | 711   | 83,1              |
| <b>Rabat</b>       | 69     | 19     | 88    | 78,4              |
| <b>Salé</b>        | 106    | 10     | 116   | 91,4              |
| <b>Tanger</b>      | 746    | 229    | 975   | 76,5              |
| <b>Tétouan</b>     | 771    | 198    | 969   | 79,6              |
| <b>Total</b>       | 5419   | 1271   | 6690  | 81                |

Le collectif des émigrés recensés est composé essentiellement par les hommes dans une proportion de 68,2%, soit un indice de masculinité de 422,6. La sous représentation des femmes est due à l'importance prise par les non déterminés (15,6%) et au fait que les enquêtés ont tendance à ne pas mentionner les femmes surtout dans le cas des émigrés des familles parentes. Car au niveau des familles d'origine des enquêtés la proportion des femmes représente 23,5% des émigrés pour un indice de masculinité de 238,7.

Dans le cas des pays européens cet indice est variable. IL enregistre une valeur comprise entre 203 et 103 en France, Belgique, Hollande et Allemagne, alors qu'il est largement plus élevé en Italie, 326, et en Espagne 339, tous les deux considérés comme des nouvelles destinations d'émigration. Ce qui laisse croire que l'émigration des femmes continue à être marquée par une certaine dépendance des voies tracées par le regroupement familial.

La féminisation de l'émigration marocaine est un fait incontestable à l'heure actuelle. C'est un processus qui remonte à la décennie 70 en rapport avec le processus du regroupement familial, avant que les flux ne se généralisent durant la deuxième moitié des années 80 en conséquence de la crise économique que subissait le pays. L'acceptation de la mobilité des femmes dans une société jusqu'ici conformiste est le résultat d'une transformation socioculturelle imposée non seulement par une plus grande ouverture sur l'autre, mais surtout par la pression des besoins matériels qui pèsent sur la vie des familles. Dans un contexte de crise, la femme a aussi rejoint le monde du travail et s'est investie des mêmes responsabilités à l'égard de la famille que l'homme, en ville comme à la campagne. Au même titre que l'homme la femme sera tentée par l'émigration, quel que soit son statut familial, célibataire, divorcée, veuve ou même mariée.

### **3.2.2. Le statut matrimonial**

En effet la répartition par statut matrimonial avant le départ donne une large prédominance aux célibataires avec 64,6% du total, mais avec une variation entre les hommes 70% et les femmes 42,8%. Celles ci étant plus importantes dans le cas des mariés avec 54,3% contre seulement 29,1% pour les hommes.

Ainsi si pour les hommes l'émigration tend à concerner les jeunes surtout célibataires, pour les femmes le poids des mariées laisse supposer que le projet migratoire continue à dépendre du mariage.

### **3.3. Les caractéristiques socioéconomique de la population émigrée**

L'émigration vers l'étranger comme solution aux problèmes socioéconomiques vécus au niveau du pays d'origine a longtemps constitué le lot des catégories sociales les plus défavorisées. Dans le contexte actuel de l'émigration, le profil social des candidats au départ tend à se diversifier, et la recherche d'une vie ailleurs est un choix qui n'est plus soumis aux seules contraintes matérielles.

Pour approcher la nouvelle réalité migratoire nous nous sommes intéressés aux aspects relatifs au niveau d'instruction de l'émigré, à la catégorie sociale de la famille de l'émigré au Maroc et à son statut socioprofessionnel avant le départ.

#### **3.3.1. Le niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction est un critère révélateur des nouvelles tendances prises par l'émigration marocaine qu'on ne peut plus identifier à l'échec scolaire, et qui n'est plus une stratégie de survie réservée aux analphabètes et aux moins instruits. La problématique de l'instruction dépasse en fait le simple questionnement sur l'état d'une communauté en matière d'alphabétisation et des niveaux de maîtrise du savoir lire et écrire, pour être posée en terme



de réussite sociale, de force d'adaptation face aux changements des contextes du travail et de capacité compétitive dans un marché ouvert et soumis aux impératifs de la mondialisation.

Par ailleurs, le profil intellectuel de l'émigré marocain ne peut pas être détaché du contexte culturel et de la réalité du système scolaire au niveau du Maroc. Il est certain que ce profil a évolué en conséquence de la généralisation de l'enseignement et de l'ouverture culturelle de la société surtout dans les villes.

Cette évolution peut être constatée à travers l'importance du nombre d'émigrés ayant passé par l'école. Dans le cas qui nous intéresse 91,6% savent lire et écrire, dont 41,8% ont un niveau scolaire secondaire et 20% sont d'un niveau supérieur contre 17,7 d'un niveau primaire et 6% n'ont pas dépassé l'école coranique.

La part de chaque catégorie dans les différents pays de résidence des émigrés se présente avec une relative variation. En s'intéressant aux proportions des pays par rapport à la moyenne dans chaque catégorie on présente la répartition suivante:

- Les émigrés avec un niveau universitaires représentent 46% en Amérique du Nord, et 30% en France et en Allemagne 30%, contre 14% en Espagne;
- Les émigrés avec un niveau du secondaire sont nombreux dans les pays du Golfe 63%, en Italie 49%, en Espagne 45% et en Belgique 42%;
- Les émigrés avec un niveau du primaire enregistrent une proportion supérieure à la moyenne dans les pays du Maghreb 29%, en Espagne 21% et en Hollande 18%;
- Les émigrés n'ayant pas dépassé l'école coranique sont plus fréquents dans les pays du Maghreb 14%;
- Les analphabètes sont mieux représentés en Hollande 11%, en France et au Maghreb 10%, en Espagne et en Italie 9%.

### 3.3.2. La catégorie sociale de la famille de l'émigré

C'est là un aspect difficile à appréhender en terme quantitatif en ayant recours à la notion de revenu. Car non seulement les enquêtés ciblés, des jeunes, sont dans l'ignorance de ce type d'information qui reste du domaine du secret parental, mais également parce que la question posée pour savoir le niveau de revenu, en plus de son manque de clarté, n'est pas bien accueillie. L'information sur le niveau matériel des personnes doit normalement aboutir à une catégorisation des famille en terme de richesse et de position sociale, et pour cela la notion de revenu résumée dans le salaire ou la rente nous semblent insuffisante et a donc été éloignée. Dans le cadre d'une enquête à cette échelle on peut à la limite prétendre à un positionnement des émigrés selon le contexte socioéconomique de leur famille d'origine à travers, par exemple, la profession du père et les conditions du logement.

#### - Le statut socioprofessionnel du père

Tableau n°9. Profession du père dans les familles avec ou sans émigrés

| Statut                | Familles sans émigré | %    | Familles avec émigrés | %    |
|-----------------------|----------------------|------|-----------------------|------|
| Patron                | 704                  | 30,7 | 280                   | 33,5 |
| Gérant                | 361                  | 15,8 | 128                   | 15,3 |
| Fonctionnaire/Salarié | 683                  | 29,8 | 230                   | 27,5 |
| journalier            | 235                  | 10,3 | 74                    | 8,9  |
| autres                | 306                  | 13,4 | 124                   | 14,8 |
| Total                 | 2289                 | 100  | 836                   | 100  |

D'après le statut socioprofessionnel du père, les émigrés sont issus généralement de familles dont le père est soit patron 26,9%, soit salarié du secteur privé ou de l'Etat 22,1%, les journaliers est gérants constituent 20% de l'ensemble. La répartition par secteur d'activité donne une relative dominance au secteur des services qui englobe aussi l'administration publique dans le cas de ceux qui ont spécifié la profession du père, soit 10,8% du total des familles ayant au moins un émigré.

### **- Conditions de logement**

Pour mesurer les conditions du logement nous avons identifié les émigrés recensés dans la famille de l'enquêté à partir du type d'habitat utilisé par les parents. Ainsi sur les 1040 familles qui ont au moins un émigré le type de logement prédominant est la maison individuelle 69,6%, les autres types sont partagés entre les appartements 11,2%, les villas 5,1%, l'habitat en construction 5,9% et les baraques 0,9%. A travers la répartition des logements par statut de l'occupation on remarque que dans le cas des familles avec émigrés 88,5% sont des propriétaires contre 8% de locataires. Les proportions enregistrées par les familles ayant des émigrés en Espagne sont dans les mêmes ordres de grandeur.

Si l'on considère que les maisons individuelles correspondant à un logement familial construit sur un lotissement et comprenant de un à trois étages avec garage est une forme d'habiter à laquelle les familles marocaines accèdent d'une manière générale sur la base d'un autofinancement collectif, l'on peut dire que les émigrés sont généralement issus de familles qui n'ont pas de distinction sociale, ni en étant pauvres ni en étant riches. D'ailleurs il s'avère qu'aussi bien pour le type de logement que pour le statut de la propriété on ne note pas une réelle différence en terme de type d'habitat et de statut de la propriété avec les familles qui n'ont pas d'émigrés.

### **3.3.3. Le statut socio professionnel de l'émigré avant le départ**

Parmi les raisons invoquées pour expliquer les causes de l'émigration, on fait référence souvent au chômage, au sous emploi et à la précarité d'une manière générale.

En se penchant sur la question à propos des émigrés recensés par l'enquête on se rend compte que sur le total des effectifs des émigrés 26,7 % étaient déclarés chômeurs avant le départ et 45,6% étaient des actifs occupés dont 2,1% sont des femmes au foyer. Alors que 18,6% seulement étaient considérés étudiants.

Par rapport à ces moyennes, il ressort du cas des émigrés résidents en Espagne qu'ils étaient plus nombreux à être actifs occupés 48,5% ou chômeurs 28,9%.

Ce qui signifie que les motivations qui poussent à l'émigration ne relèvent pas toujours d'une recherche de subsistance matérielle.

La référence aux catégories sociales dont sont issus les émigrés de l'enquête est conditionnée par le niveau de précision de l'information disponible. Nous avons pu voir à travers les paramètres de l'habitat et du statut professionnel du père que des traits généraux peuvent être esquissés qui nous permettent d'avancer l'idée que l'émigration constitue le trait social de la famille marocaine moyenne avec une tendance à devenir l'apanage aussi des catégories moyennes supérieures.

### **3.4. Itinéraires et mobilité**

Pour suivre l'itinéraire migratoire à l'intérieur du Maroc nous avons focalisé nos questions sur un seul émigré, celui sur lequel l'enquêté possède le plus d'informations.

Dans le cas de l'émigration régulière le passage se fait à travers une ville articulée sur l'étranger par la présence d'un port et/ou d'un aéroport. Quand il s'agit d'émigration irrégulière

les lieux de passage sont difficiles à déterminer car non seulement l'enquêté observe une certaine réserve et ne donne pas suffisamment d'informations sur un acte jugé illégal, mais aussi parce que l'itinéraire que suit ce type d'émigration n'est connu que par l'émigré même qui souvent est maintenu dans l'ignorance du lieu par où sera effectué le passage.

Les lieux de passage des "clandestins" ne sont révélés qu'à l'occasion de l'interception des embarcations au moment du départ par les forces de l'ordre. Mais ces lieux sont généralement situés le long de la côte méditerranéenne et au niveau de certains points de la côte atlantique, notamment au sud-ouest, entre Laayoune et Dakhla, et au nord-ouest entre Sidi Taïbi, près de Kénitra, et Larache.

Aussi certaines villes de l'intérieur sont-elles devenues des étapes notoires dans l'itinéraire migratoire des émigrés irréguliers pour les opportunités qu'elles offrent en matière d'emploi saisonnier et/ou de contact avec les réseaux de passeurs.

En prenant en considération la ville de départ vers l'étranger on se rend compte que sur 2334 émigrés, 33% ont traversé la frontière à partir d'une ville qui n'est pas le lieu de leur résidence habituel. C'est-à-dire que les émigrés se déplacent vers une autre ville que celle de leur résidence avant de quitter le pays. Cette ville peut être aussi bien une première étape que l'étape ultime dans l'itinéraire migratoire à l'intérieur du pays.

Les villes quelle que soit leur localisation sont concernées à des degrés différents par l'importante fréquence de la mobilité des candidats à l'émigration. Cette proportion atteint 49,4 % à Oujda, 47,3% à Béni Mellal et 45,5% à Rabat, alors qu'elle enregistre à peine 16,4% à Tétouan.

Pour rétablir les itinéraires suivis par l'émigré nous avons retenu les cas des villes où ont été enregistrées les fortes proportions des départs d'une ville autre que la ville de résidence et qui sont représentatives de deux situations migratoires opposées, à savoir Oujda et Béni Mellal.

Selon les informations dont nous disposons il y'a autant d'itinéraires que d'émigrés, ce qui ne donne pas toute sa pertinence à l'examen de tous les cas cités. Nous nous sommes donc limités à la présentation des itinéraires qui ont le plus de sens et qui révèlent une particularité pour la ville en question.

L'itinéraire est examiné à travers la ville d'où la migration est initiée, la ville ou les villes de transit et la ville d'aboutissement. Quand le dernier lieu de l'itinéraire est situé hors du pays nous avons pris en considération la dernière ville citée. Dans le cas où l'enquêté ne cite qu'une ville, celle-ci est comptabilisée comme lieu d'initiation de l'itinéraire, quelle que soit sa localisation, et comme lieu d'initiation et de départ vers l'étranger quand elle dispose d'un port et/ou d'un aéroport.

#### a) Les itinéraires à partir d'Oujda

Les émigrés qui initient leur itinéraire migratoire à partir de la ville d'Oujda ne représentent que 27% des cas recensés, contre 36% pour Nador et Mellila. Les autres cas sont partagés entre des localités de la région, Berkane, Taourirt, Jerada, Taza, 6,8%, et d'autres villes du pays, notamment Tanger et Tétouan, 18,6%, Casablanca-Rabat, 6,8%.

Les villes de transit sont rarement citées, et les 5 cas relevés sont les suivants: Berkane, Nador, Fès, Oujda,

Les villes d'aboutissement de l'itinéraire sont plus dispersées, mais en ne prenant en considération que les villes dotées d'un port et/ou d'un aéroport on remarque que 45% traversent par Nador-Mellila, 30% par Tanger-Tétouan-Ceuta, 2,5% par Oujda et 9% par Casablanca, Rabat et Fès.

Les itinéraires les plus typiques sont les suivants: i) Oujda-Berkane-Nador, ii) Taourirt-Oujda-Nador, iii)Oujda-Nador-Mellila, iv)Oujda-Nador-Tanger.

L'on peut dire donc que les itinéraires circulatoires des émigrés issus d'Oujda ou de la région de l'Oriental sont dominés par l'orientation vers l'Europe et circonscrits à un territoire articulé sur les ports de la méditerranée. Les flux sont rarement dirigés vers le Sud Ouest ou vers l'Est.

#### b) Les itinéraires à partir de Béni Mellal

Dans le cas de Béni Mellal le déclenchement du processus migratoire se fait à partir d'un éventail plus large de localités situées dans différentes parties du territoire marocain. Mais là aussi les localités situées dans le périmètre de Béni Mellal, Khouribga et Azilal ne représentent que 18%, contre 42% pour les villes de la Péninsule Tingitane (Tanger, Tétouan et Larache), 20% pour Casablanca et Rabat et 9% pour des villes du Sud et du Sud Ouest (Marrakech, Agadir, Essaouira, Tiznit et Laayoune) et du Nord-Est (Al Hoceima, Nador et Berkane).

Les villes de transit sont citées dans 24 cas sur 183. Ils 'agit notamment de villes situées dans le Nord (Tanger, Larache, Ceuta et Nador), dans le Sud Ouest (Agadir et Laayoun), sur le littoral moyen atlantique (Casablanca, Temara et Rabat) et à l'intérieur du pays (Khémisset et Fés).

La phase finale du périple migratoire à l'intérieur du pays se termine dans deux principales villes qui représentent 78% des cas cités, soit 58,7% pour Tanger et 20% pour Casablanca. Mais l'on trouve aussi des villes du Sud Ouest, Agadir et Laayoune avec 6% et Nador-Al Hoceima 10 %.

Les itinéraires typiques sont en effet plus diversifiés et se résument dans les exemples suivants: i) Béni Mellal-Casablanca-Tanger; ii) Béni Mellal-Tanger-Al Hoceima; iii) Khouribga-Casablanca-Tanger; iv) Casablanca-Tanger-Nador; v) Casablanca-Rabat-Temara-Khémisset-Laayoun; vi) Marrakech-Rabat-Agadir-Laayoun.

On remarque donc que les itinéraires migratoires sont dans le cas de Béni Mellal plus dispersés et couvrent différentes parties du territoire national. Ce qui implique une plus grande mobilité en comparaison avec les cas étudiés à partir de la ville d'Oujda.

#### Conclusion

L'analyse quantitative des premiers résultats de l'enquête a révélé les particularités liées à quatre aspects du fait migratoire dans les villes étudiées. Il s'agit notamment de la distribution des effectifs, du profil démographique, des caractéristiques socioéconomiques et des itinéraires empruntés par les émigrés.

L'importance des villes dans le nouveau champ migratoire est attestée par le poids des effectifs des émigrés qui ont été recensés avec des nuances relatives au passé migratoire, à la réalité économique et démographique actuelle et à la localisation géographique de chaque ville. Celles ci appartiennent toutes à des foyers d'émigration anciens ou nouveaux liés à des destinations particulières, mais l'Espagne joue de plus en plus le rôle de destination privilégiée. Une importante corrélation existe d'ailleurs entre cette destination et l'extension de l'émigration irrégulière.

Les attributs démographiques de ce collectif d'émigrés ne se distinguent pas du profil général de l'émigration marocaine actuelle. Les données recueillies nous offrent un panorama diversifié des situations migratoires entre, d'un coté les pays d'immigration ancienne ayant dépassé le premier cycle migratoire et où les catégories âgées sont importantes avec un relatif

équilibre entre les sexes, et les pays d'immigration récente comme l'Espagne caractérisés par la jeunesse et la relative féminisation du collectif émigré. Mais l'enquête a tout de même révélée certains signes qui permettent de parler de l'initiation même en Espagne d'un nouveau cycle démographique la poussant vers un alignement sur les autres pays européens.

Le contexte socio économique des familles d'appartenance des émigrés renvoi à des catégories sociales hétérogènes faisant de l'émigration un amalgame où on rencontre moins de pauvres et plus de moins pauvres et de riches.

Il est certain que l'émergence de l'Espagne en tant que destination comporte une originalité de taille: c'est un pays qui partage avec la Maroc une frontière maritime, des pans entiers de l'histoire et se trouve par la proximité géographique présent dans les représentations quotidiennes des marocains.

Il va de soit que les liens tissés à travers le fait migratoire entre régions d'accueil et régions d'origines ne sont plus conditionnés que par les retours annuels et les envois des mandats mensuels aux parents restés au pays.

A travers le développement des moyens de communication, du transport terrestre par autobus, la présence des émigrés en Espagne a donné naissance à une mobilité permanente dans les deux sens. D'un côté la structure de l'emploi à laquelle appartiennent les émigrés marocains, marquée par la saisonnalité du travail, amène un grand nombre à retourner au pays plusieurs fois dans l'année. Des retours qui, compte tenu de la proximité, sont aussi occasionnés par les congés à l'occasion des fêtes en Espagne.

Au delà des effets provoqués par cette mobilité sur les régions d'origine et la situation matérielle des familles restées sur place, compte tenu l'importance des flux d'homme, de produits, d'argent et d'idées mis en circulations, c'est cette situation de mobilité entre deux pays sans qu'un choix ferme se précise sur le lieu de sédentarisation qui paraît caractériser le plus la vie des émigrés en Espagne. Ces derniers tendent à perpétuer leur vie itinérante, avec parfois des fortunes pour ceux qui ont su tirer parti des avantages offerts ici et là, mais aussi des infortunes pour ceux que le système en temps de crise rejette parce qu'ils n'ont pas su tirer avantage des opportunités que ce même système offre.

Il est certains que les idées maîtresses qui ressortent de l'exploitation d'une partie des résultats de l'enquête sont des hypothèses qui demandent à être vérifiées et confrontées aux thèses actuelles sur le phénomène de l'émigration marocaine en générale et l'émigration spécifique en direction l'Espagne de manière particulière.

Mais même en creusant le filon des données quantitatives et en multipliant les croisement, les valeurs qui en découleront ne permettrons qu'une appréciation approximative de la réalité des émigrés concernés. Car les résultats d'une enquête de cette envergure demeurent conditionnés par le contexte et par le rapport de la population enquêté avec le collectif sur lequel ils apportent des informations. C'est pourquoi dès le départ cette limite méthodologique a été signalée pour permettre de mieux contextualiser les idées que nous avons cherché à souligner.

L'enquête a dès le départ été orientée par les résultats obtenus par l'enquête menée en Andalousie, soit dans le choix des villes ou dans la détermination des effectifs à enquêter, mais notre objectif était de réaliser un ratissage large pour pouvoir ensuite cibler les investigations.

Car en plus de nous permettre d'avancer des hypothèses cette enquête tient sa pertinence au fait de fournir une base de données fiable sur une population référence qui servira au prélèvement d'échantillons pour des enquêtes futures à des échelles plus circonscrites.

La construction d'une connaissance sur les marocains installés en Andalousie ne se limite pas à une simple quantification des effectifs et des caractères sociodémographiques, elle va au delà pour appréhender la personne de l'émigré dans sa réalité entre deux territoires et deux vies, celle de son pays d'accueil et celle de son pays d'origine.

Dans ce sens l'approche qualitative par entretiens est privilégiée. Elle est menée selon une démarche fondée sur la coordination et la simultanéité avec les entretiens qui sont en cours de réalisation en Andalousie. C'est-à-dire que les personnes ciblées pour être soumises aux entretiens au Maroc ont un rapport familial avec l'émigré enquêté en Andalousie dont le consentement est une condition nécessaire. Car les éléments fournis par les entretiens au Maroc sont sensés, d'un côté apporter un éclairage sur le contexte familial avant et après le départ de l'émigré, mais, et surtout permettre d'éclairer l'analyse des résultats obtenus par la première enquête.

Une trentaine d'entretiens sont prévus dans différentes villes marocaines qui ne correspondent pas toutes à celles où s'est déroulée l'enquête. Les 5 premiers entretiens réalisés révèlent une diversité extrême des expériences migratoires qui correspondent à des situations sociales et culturelles bien différenciées.